

Cérémonie du 11 mars 2020 - Hommage aux victimes du terrorisme

lundi 10 février 2020, par [Thémis](#)

La cérémonie se tenant sous l'égide du Président de la République, votre pré-inscription est obligatoire, ouverte jusqu'au 20 février 2020.

Compte tenu de la disposition des lieux de la cérémonie, le nombre de participants est limité à deux proches par victime blessée, et à quatre proches par victime décédée.

En cas de demande particulière sur ce point, n'hésitez pas à nous le signaler.

Pour information, les frais de déplacement sont à la charge des participants.

La procédure d'inscription est désormais close. L'équipe de la FENVAC reste à votre disposition pour vous assister au 01.40.04.96.87.